

# BRAX INFOS

Journal municipal - N°8  
Octobre / Novembre 2015



## EDITO



### Le scolaire au centre de toutes nos attentions

Le multimédia vient désormais enrichir la palette des outils pédagogiques pour le cycle 3. Nous avons en effet modernisé une partie du parc informatique dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

Sur un autre registre, le projet de rénovation du bâtiment scolaire François Verdier se poursuit, la prochaine étape étant la sélection de la maîtrise d'œuvre suite à l'appel d'offres

Enfin nous souhaitons une bonne rentrée aux nouvelles directrices, à tous les enseignants, aux élèves et à leurs parents, ainsi qu'à tous les animateurs et le personnel municipal.

### L'association des maires de France (AMF) et la baisse de dotations

L'équipe municipale a été solidaire de la journée de manifestation du samedi 19 septembre initiée par l'AMF.

La question des baisses de dotations a été abordée à plusieurs reprises dans ce journal municipal. Elle est une source de préoccupation majeure. Bien évidemment, il appartient aux élus de prendre leurs responsabilités afin de participer à l'effort national. Cependant l'effort demandé pour notre commune est considérable tant en termes de montant que de mise en œuvre dans le temps imposé. Les répercussions vont se traduire inéluctablement par une baisse de la qualité des services et l'enjeu sera de maîtriser la fiscalité dans les années à venir.

### Nous avons rallumé les étoiles à Brax

L'extinction de l'éclairage public en nuit profonde ne constitue qu'une première étape d'un plan de maîtrise d'énergie destiné à réduire les factures et à contribuer à la réduction d'émission de gaz à effet de serre. De nombreux Braxéens ont répondu présents à la réunion publique, et à l'animation culturelle et scientifique organisée par le Foyer Rural du vendredi 11 septembre.

### La COP 21 de Paris

La commission Développement Durable et Energie de Toulouse Métropole, va contribuer à cette conférence.

Nous devons prendre la mesure des alertes des climatologues et des profonds changements climatiques à venir, amplifiés par l'effet de foehn qui régit notre climat de Midi-Pyrénées.

Nous sommes tous concernés, nous devons prendre conscience de l'ampleur des conséquences et adapter nos comportements individuels. Les travaux de la commission citoyenne de Brax en charge de ces questions au niveau communal est dorénavant en place et plusieurs projets concrets ont été sélectionnés par le groupe.

### L'accueil des réfugiés

Quelle réponse pouvons-nous donner à ce drame humain que constitue la crise des réfugiés sans précédent depuis la seconde guerre mondiale ?

Bien entendu la réponse doit être avant tout menée au niveau de l'Europe.

Cependant la question locale a été abordée au cours du Conseil Métropolitain de septembre. Mon groupe politique Métropole Citoyenne a soutenu la décision de mettre en place un groupe de travail pour évaluer la situation sur notre Métropole, faire le lien avec le préfet, coordonner toutes les initiatives et aider les associations.

Je vous invite à suivre nos communications sur le site internet de la mairie sur ce sujet.

*François Lépineux*

Maire de Brax

Vice-Président Commission Environnement et Développement durable, Toulouse Métropole

### Votre conseil municipal

Le Maire  
François Lépineux

### Maires adjoints

Catherine Taborski  
Bernard Pommet  
Frédéric Jeanne  
Esma Algabra  
Anne-Marie Mellet  
Christophe Mangion

### Conseillères déléguées

Véronique Perrier  
Anne Lamotte  
Conseillers municipaux  
Matthieu Yefsah  
Hervé Lépine  
Sophie Gillaux

### Conseillers municipaux

Christophe Houzé  
Dominique Duthoit  
Christine Baurly  
Françoise Leboul  
Éric Delmas  
Thierry Zanatta

### Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue  
Jean-Pierre Vergé  
Bernard Cunnac  
Nelly Garcia  
Jean-Claude Bujot



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 15h à 18h  
Samedi de 9h à 12h  
Tel. 05 62 13 06 70  
Fax. 05 62 13 06 71  
Mail : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)  
Site : [www.mairie-brax31.fr](http://www.mairie-brax31.fr)

### Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie,  
**tous les samedis de 10h à 11h30.**  
Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas  
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

En cas d'urgence uniquement et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, appelez le 06 74 95 57 35

## RENTRÉE SCOLAIRE 2015

### Du changement pour cette nouvelle rentrée

Le 1<sup>er</sup> septembre, 276 petits braxéens ont retrouvé le chemin des écoles maternelle et élémentaire de notre commune.

Le maire et l'adjoint à la petite enfance étaient présents pour souhaiter une bonne rentrée à tous les écoliers et à leurs enseignants.

L'équipe municipale félicite les agents municipaux des écoles et les agents techniques pour leur travail de fond durant cet été qui a contribué à une rentrée réussie. Les écoliers ont ainsi pu être accueillis dans des locaux propres et agréables.

**A l'école maternelle**, la nouvelle directrice et enseignante de la petite section, Mme Rochedreux a accueilli les enfants avec Mme Goudomé, Mmes Weber et Mouchelet pour la moyenne section, Mme Flèche pour la Grande section.

**L'école élémentaire** a connu certains changements pour cette rentrée 2015. En effet compte tenu d'un effectif de 170 enfants, l'académie a procédé à l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe.

Cette ouverture est bénéfique à l'ensemble de l'école car elle limite le nombre d'élèves par classe.

Mme Cecchetti assure la direction de l'école et l'enseignement dans une classe de CP, elle est entourée de M Boyer pour la deuxième classe de CP, Mme Frain pour le CE1, Mme Bataille pour le CE1/CE2 remplacée pour le moment par Mme Sirven, Mme Fortuny pour le CE2/CM1, M Nafi pour le CM1/CM2, Mme Floch-Alvarez pour le CM2., Mme Hénault à 20% sur le CE1/CE2.

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire, riche en partage et en apprentissage.



Mme Mouchelet, Mme Rochedreux, Mme Goudomé



Les ATSEM de la maternelle : Cécile, Patricia, Nicole, Isabelle et Stéphanie



Mme Cecchetti, M Boyer, Mme Floch-Alvarez, Mme Fortuny, Mme Frain, Mme Hénault, M Nafi.



Lucie, Marc, Sylvia

## L'ALAE

### Le pédibus : à pied et sans cartables !

Tous les mardis et jeudis, le pédibus permet aux enfants de se rendre, accompagnés du personnel de la mairie et de parents volontaires, à leurs activités dont ils sont adhérents. La mairie met à disposition un véhicule électrique pour transporter les cartables. Les enfants doivent être récupérés sur le lieu de l'activité.

Si d'autres parents souhaitent participer, faites vous connaître auprès de Carole Arteil, la directrice de l'ALAE.

Le marché du prestataire des activités périscolaires de Brax arrivant à son terme fin juillet 2015, une consultation a été lancée, avant l'été, afin de passer un nouveau marché pour la « gestion et l'animation des accueils périscolaires et du point accueil jeune » de la commune.

Deux organismes reconnus dans le domaine de l'animation ont répondu à l'appel d'offre : Loisirs Éducation & Citoyenneté (LEC) et Léo Lagrange.

Après analyse des réponses des candidats portant sur le prix des prestations et sur la valeur technique de l'offre, celle présentée par Loisirs Éducation & Citoyenneté a été retenue conformément aux règles des marchés publics.

Ainsi, le nouveau marché, pour une période de 1 an renouvelable deux fois, a été signé à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 au tarif de 108 459,41 €.

Les ateliers s'effectuent toujours par période de vacances à vacances. Les inscriptions pour la période suivante seront ouvertes 2 semaines avant les vacances d'automne.

Cette année à l'ALAE, il y aura des intervenants sur différents ateliers le midi ou le soir. Les enfants auront l'occasion de recycler du papier en partenariat avec le SIVOM, d'écrire des chansons pour mettre en mots leur citoyenneté, des chefs de cuisine viendront animer des ateliers...alors si vous aussi, vous souhaitez partager vos compétences avec les enfants, contactez Carole Arteil.

### TRAVAUX

- Nettoyage et lustrage des sols
- Tri des jouets
- Pose d'anti pince-doigts
- Réfection de la toiture
- Travaux de peinture

### Dans les classes de cycle 3 :

- 4 rétroprojecteurs et écrans
- 4 ordinateurs

### Salle informatique

- 5 ordinateurs

### A la cantine :

- Pose d'une fontaine à eau

### Important : vacances scolaires et changement de zone

A compter de cette rentrée scolaire, les zones de vacances sont modifiées.

L'académie de Toulouse se trouve désormais en zone C avec Paris, Créteil, Versailles et Montpellier.

Le redécoupage des zones a été rendu nécessaire par la création de nouvelles régions dans le cadre de la réforme territoriale.

**LES RESTAURANTS DU CŒUR**

**Hiver 2015/2016**

Les Restos du Cœur entament la campagne 2015/2016 qui débutera par les inscriptions **le mardi 24 novembre 2015 de 10h à 12h et le vendredi 27 novembre de 14h à 16h** au local des Restos du Cœur rue du



Couserans à Léguevin. La première distribution alimentaire aura lieu le **mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015**.

Contact : 06 68 09 91 42

**LOGEMENTS SOCIAUX**

Dorénavant les particuliers peuvent faire leur demande en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).

Dans son contingent de logements sociaux, la commune de Brax dispose de quelques T3 aménagés spécialement pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Ces villas de plain-pied, prévues pour la circulation en fauteuil roulant, disposent de deux chambres, d'une terrasse et d'un jardinet.

Si vous êtes intéressé(e) ou si une personne de votre entourage est susceptible de l'être, vous pouvez, sous réserve d'avoir déposé un dossier auprès d'un bailleur social et d'être éligible, remplir un dossier auprès de la mairie. Ce dossier sera ensuite étudié par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos services au 05.62.13.06.70.**

**ENTRAIDE ET PARTAGE**

Une association au service des habitants de Brax

L'association s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux particuliers.

Pour les demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés, l'association propose des missions de travail, un accompagnement visant un emploi durable avec un suivi et un accompagnement socio-professionnel, la possibilité de trouver une orientation professionnelle, une aide dans la recherche d'emploi ou de formation, l'accès à un bilan de compétences, l'acquisition de droits ASSEDIC.

Pour les clients à savoir les particuliers qui ont besoin d'aide à domicile (ménage, garde d'enfants de +3 ans, jardinage, déménagement) et les entreprises, associations, collectivités ayant besoin de personnel occasionnel ou durable et/ou en vue d'embaucher.

L'association est l'employeur, elle met à disposition le personnel. Elle apporte une réponse rapide et souple aux demandes des clients tout en ayant la volonté de trouver des solutions durables.

**Permanences au bureau de Leguevin au 3, place du Carré du Fort**

Tel : 05 61 86 52 78 Permanences :

**Lundi de 10h à 12h - Mercredi et Vendredi de 14h30 à 16h30**

**VIDE GRENIER ET FORUM DES ASSOCIATIONS**

Parmi la trentaine d'associations recensées à Brax, plus de la moitié étaient présentes pour accueillir et renseigner les braxéens sur les stands, lors du vide grenier du 6 septembre, organisé par l'association des Artisans et des Commerçants.

Vous êtes venus nombreux et en famille vous inscrire participant ainsi activement à la vie culturelle et sportive de notre commune. C'est aussi un grand encouragement pour tous les bénévoles qui consacrent leur temps et leurs loisirs au service des adhérents.

Quant au vide grenier, il a connu un vif succès avec plus de 100 exposants, l'intégralité des recettes étant reversée à l'association ELA (association contre les leucodystrophies)



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Suite à notre appel, quatre nouvelles bénévoles sont venues prendre le relais d'Élisabeth Duthoit et Anne Dietsch que nous remercions pour leur présence depuis de longues années. L'animation est maintenant assurée par Geneviève Bégué, Liliane Blanchard, Ama Garric, Françoise Leboul, Zahra Mazenc, Anne-Marie Meunié, Arlette Quarante, Fabienne Simony, Claudette Touzel et Christine Viste.

**Bilan de l'année passée :**

- Animations : en novembre 2014, participation aux commémorations (achat de livres, accueil lors des expositions sur la Grande Guerre)
- En 2015, animations auprès des écoles, dictée braxéenne, journée des jardins, venue de Marie-José Ségura (auteur d'albums pour enfants)
- Réaménagement cet été de notre local : peinture des murs, réalisation de nouvelles étagères grâce à l'aide des Copeaux Occitan et des bénévoles !

En octobre, arrivera la nouvelle sélection d'ouvrages prêtés par la médiathèque départementale, ainsi que l'achat de nouveautés.

**Une journée porte ouverte est prévue le samedi 14 novembre**

Les 4 et 5 décembre, une animation sera proposée par la médiathèque départementale autour de la bande dessinée.

**PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation)**

La carte des aléas pour la commune de Brax a été mise à jour suite aux observations enregistrées lors de la consultation publique du printemps 2015. Ce document est mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante: <http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN> (rubrique PPRN en cours d'élaboration/de révision hors sécheresse).

**Une 2<sup>ème</sup> consultation publique est prévue de mi-novembre à mi-décembre; vous serez informés par voie d'affichage.**



### Bâtiments publics

Le clocher de l'église a été dé-végétalisé.  
Des travaux de peinture ont été réalisés à la salle des fêtes et à l'accueil de la mairie.

### Branchement au réseau d'eaux usées chemin de Maudinat

Toulouse Métropole va procéder, dans le cadre de l'amélioration du cadre de Vie, à la pose d'un réseau d'assainissement chemin de Maudinat.

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises GIESPER SMTP et les travaux devraient commencer au mois de novembre.

### SNCF

La SNCF va faire poser des grillages de sécurité le long de la voie ferrée qui traverse le village pour empêcher la traversée. Du 19 au 30 octobre 2015, une première tranche de travaux sera réalisée entre le stade et la rue des écoles. La seconde tranche est prévue pour 2016. La clôture sera réalisée sur le domaine privatif des Réseaux Ferrés de France.

### Nouvelle signalétique

De nouveaux panneaux directionnels pour les bâtiments municipaux et la gare ont été installés route de Léguevin, sur la place du village et à l'entrée de la rue du stade.

### Cœur du village

Le carré vert autour de la statue de la vierge sur la place du village va être aménagé avec la démolition des murets et la mise en place d'un banc.

### Stationnement zone bleue

Des emplacements en zone bleue vont être prochainement tracés sur la place du village afin de limiter le stationnement de longue durée et favoriser l'accès aux places de parking autour des commerces.

Pour rappel, une zone bleue est une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps (variable selon les municipalités). Elle est indiquée par des panneaux comportant dans la partie inférieure droite un picto du disque. Le disque doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise.

Ceux qui oublient le disque bleu, dépassent la durée limite ou qui n'ont pas le modèle conforme s'exposent à une contravention de première classe, soit 17 €.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX BRAXEENS

Le Maire, François LÉPINEUX, entouré des élus ont accueilli en toute convivialité les nouveaux habitants braxéens le samedi 29 août autour d'un apéritif. Une vingtaine de familles a répondu positivement à cette invitation.

Les nouveaux arrivants ont pu poser des questions après la présentation de notre commune par le Maire; il leur a été remis un livret d'accueil ainsi que le livre de George BASTIEN «Brax, six siècles d'histoire»

Nous souhaitons à tous la bienvenue dans notre commune.



## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin est actif depuis début septembre sauf sur le domaine privé, la route de Léguevin et la rue du château.

Vous vous êtes déplacés nombreux pour assister à la réunion publique animée par le Maire assisté du commandant Soulat de la gendarmerie de Léguevin. Vous avez pu écouter l'exposé de l'astrophysicien, Monsieur Vauclair ainsi que les histoires des conteuses du Foyer Rural sans oublier que vous avez pu observer les étoiles grâce aux astronomes professionnels.

Concernant l'extinction de l'éclairage public, un bilan, que nous vous communiquerons, sera dressé.



## AIDE JURIDIQUE

### PERMANENCES JURIDIQUES

**Permanences gratuites et sans rendez-vous à la mairie de Brax**  
Pour une justice plus accessible, un service **gratuit** d'aide juridique et d'accompagnement administratif vous est proposé à la mairie. Une juriste est à votre écoute certains samedis matin et **sans rendez-vous**; la confidentialité et l'anonymat sont rigoureusement assurés lors des entretiens. Vous pouvez solliciter des renseignements et documentations sur vos démarches juridiques, administratives, des explications sur le fonctionnement de la justice notamment dans les domaines du droit de la famille, le droit commercial, le surendettement, le droit du logement et les problèmes de voisinage.

**Les permanences jusqu'à la fin de l'année sont les samedis :**  
26 septembre - 17 octobre - 14 novembre - 28 novembre - 12 décembre



### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné, vous pourrez recourir à un conciliateur de Justice. Il vous recevra à la mairie **sur rendez-vous**.

C'est un moyen simple de venir à bout d'un litige et d'aboutir à un accord amiable qui pourra obtenir homologation du juge.

Cette démarche est **gratuite**. Le conciliateur de justice peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux.

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil, de droit du travail, de conflits avec l'administration.

## RÉGION ET DÉPARTEMENT



### ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Elles se tiendront les **6 et 13 décembre** prochain afin de tenir compte de la réforme territoriale qui a réduit le nombre de régions de 22 à 13.

Les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont ainsi regroupées en une seule et même région.

Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans, selon un mode de scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

**Rendez-vous dans vos bureaux de votes habituels.**

### VOS ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

Chère Braxéenne, cher Braxéen,  
Nous avons été élus conseillers départementaux en mars dernier sur les communes de Brax - Pibrac - Colomiers et les quartiers toulousains de Saint-Martin-du-Touch et Lardenne (canton Toulouse 7). Les conseillers départementaux représentent leur territoire, appelé canton. Nous sommes sur le terrain à votre écoute et tentons d'améliorer votre quotidien tout en préparant l'avenir de tout le département sur les sujets qui relèvent des prérogatives du Conseil départemental.

Ses principales compétences sont l'action sociale (50% du budget) qui va de la petite enfance aux personnes âgées, les collèges, les transports inter-urbains et scolaires, mais le Conseil départemental intervient également dans les domaines du développement durable, de la culture, de la vie associative, ...

Nous nous sommes engagés à être des élus de proximité, efficaces, qui rendent compte. Fidèles à nos engagements, nos premières actions ont été d'établir des contacts avec les divers acteurs du canton. C'est pourquoi nous avons d'ores-et-déjà rencontré à plusieurs reprises Monsieur le Maire de Brax afin d'échanger sur les dossiers de la commune ainsi que de nombreux bénévoles d'associations braxéennes.

Etre au plus près des administrés de notre canton et de leurs préoccupations est également l'une de nos priorités.

Afin de venir à votre rencontre nous avons souhaité mettre en place des permanences régulières. Pour ce qui est de la commune de Brax, nous serons présents tous les **troisième mercredi du mois**, de 14h à 16h, à la **salle verte de la Maison de la Vie Associative**. N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 34 33 32 28 soit par email : [camille.pouponneau@elus.cd31.fr](mailto:camille.pouponneau@elus.cd31.fr) ou [arnaud.simion@elus.cd31.fr](mailto:arnaud.simion@elus.cd31.fr)

Nous avons également lancé, dès cette rentrée, une « Lettre d'informations numérique ». Sur simple demande de votre part par mail sur nos adresses respectives, vous recevrez régulièrement l'actualité du canton de Toulouse 7.

A bientôt donc !

Camille POUPONNEAU    Arnaud SIMION



## INFOS PRATIQUES

**Carte d'identité nationale (CNI)** : depuis le 01/01/2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Ainsi, les cartes d'identité en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont prolongées de 5 ans sans modification de la date de validité inscrite sur le titre. De façon à éviter tout désagrément pendant un voyage à l'étranger, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Plus de renseignement sur le site : [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr)

**Passeport** : les timbres fiscaux peuvent désormais être achetés en ligne sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) (le timbre électronique peut prendre 2 formes : un code 2D et un identifiant à 16 chiffres). Vous pouvez aussi vous les procurer dans un bureau de tabac ou auprès de certaines administrations.

**Paiement en ligne** : rapide, simple et sûr « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) » :

- l'impôt sur le revenu, taxes d'habitation et foncières
- amendes : [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) et l'appli « Amendes.gouv »
- timbres passeport, avec [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

## LES RENDEZ-VOUS

### OCTOBRE

**02** : pétanque, clôture des concours du vendredi

**03** : matchs de gala et sponsor JSB Football

**11** : relais Brax - Rieumes, ELA

**13** : AG du Judo, 20h, salle bleue

**19 au 22** : stage de tennis

**23 au 25** : stage de basket

**27 au 30** : stage de tennis

### NOVEMBRE

**07** : pièce de théâtre, Foulée braxéenne

**12 et 13** : Exposition la guerre de 14-18, salle verte

**14** : commémoration du 11 novembre, monument aux morts

**14** : journée portes ouvertes, bibliothèque

**21** : « Monte sur le tatami avec ton papa ou ta maman »  
(pour les Poussins : 2007, 2006, et moins) 17h30 au dojo

**21** : soirée Brax Montagne, 20h salle des fêtes

## RÈGLES DE BON VOISINAGE

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires :

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30

Le samedi matin de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires :

Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

## NUMÉROS UTILES

### Numéros utiles à Brax

École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

### Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
EDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 810 43 30 81
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114

### Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune : location d'une benne (10€) après réservation à la mairie.

### Recyclage du verre

Les bornes à recycler le verre sont souvent situées près des habitations. Pour limiter la nuisance sonore, il est demandé de bien vouloir y déposer **le verre entre 8h et 22h30**.

### Espaces publics - Terrains de jeux

Il est rappelé qu'en dehors des manifestations autorisées, il est interdit de jouer sur les terrains de pétanque, de basket et de tennis entre 22h30 et 7h du matin en application de l'art.L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Merci de respecter ces horaires pour la tranquillité du voisinage.

### Entretien des haies

La taille des haies et des branches d'arbres constitue une obligation pour les propriétaires qui sont tenus de respecter les réglementations en vigueur. N'oubliez pas également de tailler vos haies jouxtant le domaine public pour faciliter le passage des piétons et des véhicules.

### Bricolage divers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

### Ramassage des encombrants

Prochaines collectes : 30/09 - 28/10 - 25/11 - 30/12

Inscriptions en mairie. Rappel : les objets à collecter, et uniquement ceux désignés au moment de l'inscription, doivent être sortis la veille et déposés au même emplacement que celui de vos bacs roulants.

### Dépôt d'immondices

Les plateformes à conteneurs de recyclage n'ont pas vocation de dépôts sauvages d'ordures. Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie.

**Nous constatons un nombre croissant de dépôts sauvages autour des conteneurs à recycler sur la commune, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter ou abandonner vos déchets sur la voie publique, sous peine d'amende. Pensez aussi à rentrer vos bacs roulants après ramassage, ils ne doivent pas rester sur la voie publique.**